



Procédure licenciement économique

Par **maminova**, le **09/01/2008** à **20:50**

Bonsoir,

Je suis assistante polyvalente dans une petite PME depuis fin 2006 en CDI à temps complet. J'ai tout d'abord signé un contrat CNE en tant qu'agent administratif puis 2 mois plus tard mon employeur ayant réalisé un excellent chiffre d'affaire en 2006 a décidé d'embaucher en CDI toutes les CNE. J'ai donc signé un avenant au contrat en tant qu'assistante d'expédition.

Je suis resté 6 mois à ce poste puis j'ai été muté au service comptabilité en tant qu'assistante comptable; j'occupe donc ce poste depuis plus de 6 mois sans avoir signé d'avenant !

La semaine dernière, j'ai reçu ma convocation pour un entretien en vue d'un licenciement économique : motif suppression du poste !

Je savais que la société avait des difficultés, qu'il y aurait des suppressions de poste, mais je pensais que les personnes en cdd ou en interim partaient les premières !

J'ai de plus des enfants à charges !

Je précise qu'une autre assistante comptable est en longue maladie et un cdd la remplace !

Je trouve "cette prévision de licenciement" un peu abusive.

Mon entretien est en fin de semaine, tous les conseils sont les biens venus !!! merci d'avance
